

Sauvegarder le service public postal

21 février 2021

INDECOSA-CGT APPELLE AU RASSEMBLEMENT LE PLUS LARGE POUR SAUVEGARDER LE SERVICE PUBLIC POSTAL

Selon les derniers chiffres connus, la Poste a fait mieux que résister au premier semestre 2020, en pleine crise pandémique, avec un bénéfice net historique de 2,315 milliards d'euros.

Selon des informations de maire-info (média destiné aux collectivités locales) : Le président du groupe La Poste propose "d'amender le contrat de présence postale territoriale"

Instrumentalisant ainsi la crise sanitaire, Philippe Wahl, PDG de la Poste, a proposé à l'Association des maires de France (AMF), qui semble en avoir accepté le principe, d'amender, sans attendre la fin de l'actuel contrat en 2023, le contrat de présence postale territoriale afin d'abaisser les charges de la Poste. Il l'a fait avec le soutien du Premier ministre, Jean Castex.

Parallèlement, en s'appuyant sur les bénéfices historiques de la Poste, il a proposé fin décembre 2020 au conseil d'administration du groupe la Poste de se lancer dans une politique résolue d'acquisitions à l'étranger afin de faire de la Poste une multinationale comme les autres.

La remise en cause du service public postal n'obéit qu'à une seule logique : donner à son PDG les moyens d'engager le développement international de la Poste en la désengageant de ses missions de service public en France.

C'est pourquoi il a mis en place un « comité des services publics » présidé par l'ancien responsable du groupe Accor France. Ce comité, sans surprise, a

souligné dans un rapport de commande et totalement orienté que les missions du service public postal coûtent trop cher à l'État et à la Poste.

Il s'agit donc de remettre en cause :

- L'aide à la presse.
- L'aménagement du territoire avec la fermeture de plus en plus de bureaux de poste et le transfert de compétence aux APC (Agence Postale Communale) ou RPC (Relais Postal Commerçant).
- L'accessibilité bancaire sur le même principe que les bureaux en rajoutant la clôture des comptes dit inactifs (ne rapportant pas assez d'argent pour la banque postale).
- Le prix du timbre avec l'aval de l'ARCEP augmente considérablement plus vite que l'inflation.
- Et le service universel postal avec la fin de la distribution 6 jours sur 7 en supprimant plusieurs milliers de tournée facteurs.

Rien que cela !

Face à cette volonté de destruction du service public postal et cet appétit sans limite pour le profit contraire aux valeurs et à l'histoire de la Poste au service de la collectivité nationale, INDECOSA-CGT appelle au rassemblement le plus large pour la défense du service public postal et est prête, naturellement, à y prendre toute sa part.

Montreuil le, 16 février 2021

Contact presse :

Responsable thématique, Frédéric FALCHI, 06 15 09 49 31.

Président de l'INDECOSA-CGT, Christian KHALIFA, 06 48 71 42 98